

Jean-Marc Verchère
Maire d'Angers

Karine Engel
Adjointe aux anciens combattants

vous prient de bien vouloir honorer de votre présence,
la cérémonie qui se déroulera

le **lundi 8 mai 2023, à 10h30**
au Monument aux morts, esplanade Leclerc

à l'occasion du
78^{ème} anniversaire de la victoire de 1945

A l'issue de la manifestation, une réception sera offerte dans le Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

angers.fr

